

Ne pas réinscrire Noël dans la tradition catholique !

Article rédigé par , le 25 octobre 2016

[Source : Info Catho]

Oui oui vous avez bien lu ! Ne pas réinscrire Noël dans la tradition catholique, telle est l'interdiction assortie à l'utilisation des crèches dans les lieux publics.

Au-delà du risible, nous percevons l'inculture du rapporteur qui en autorisant les crèches voudrait finalement laïciser Noël. On se demande, du reste, par quel procédé intellectuel il en est arrivé à une aussi brillante conclusion que Noël était aux catholiques ce que le sapin était à Noël, un élément décoratif !

« En deuxième lieu, l'installation de la crèche ne saurait être accompagnée d'aucune initiative tendant d'une quelconque forme de prosélytisme religieux ou de promotion revendiquée d'une tradition religieuse particulière.
En d'autres termes, une crèche autour de laquelle on organiserait des prières, ou qui comme dans l'affaire County of Allegheny serait surmontée d'un slogan religieux, ne passerait pas le barre de la neutralité.
En dehors de ces exemples caricaturaux, une installation s'accompagnant de déclarations de ses instigateurs prônant la réinscription de Noël dans la tradition catholique tomberait dans le champ de l'interdiction. »

Deuxième point des conclusions du Rapporteur public du Conseil d'Etat,
du fait de l'autorisation des crèches dans les espaces publics.

Sa hantise du prosélytisme le conduit à l'absurde, comme s'il voulait le revers d'une pièce sans son endroit ou plus encore, comme s'il voulait la pièce sans son aloi.

Cela étant, il n'est pas impossible que le sens de Noël ne soit plus très bien perçu, noyé sous les amas de cadeaux, y compris par nombre de Français « de tradition catholique ».

L'occasion sans doute de refaire un peu de prosélytisme, pardon de pédagogie, nous est donc offerte !

Cyril Brun